

Montréal, le 27 mai 2025

Madame Sonia Lebel,
Présidente du Conseil du Trésor
cabinet@sct.gouv.qc.ca

Objet: Demande de rencontre sur l'administration d'un programme du Ministère de la Santé et des Services sociaux

Madame la Présidente du Conseil du Trésor,

Interlocutrice nationale pour plus de 3000 organismes communautaires autonomes du domaine de la santé et des services sociaux (OCASSS), la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB) souhaite réitérer la demande de vous rencontrer.

Transmise en octobre dernier, notre demande visait à vous exposer des problèmes concernant l'administration d'un programme du Ministère de la Santé et des Services sociaux, le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) en prévision du budget 2025. Or, les problèmes identifiés à ce moment se sont aggravés, justement suite au dépôt du budget.

À titre d'aperçu des sujets que nous voulons traiter, voici deux exemples des problèmes affectant les subventions accordées aux OCASSS par le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) du Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Nous les présentons brièvement ici, mais il est nécessaire de vous rencontrer, tant pour fournir des explications complémentaires que pour faire le tour de l'ensemble des éléments problématiques.

D'une part, les documents déposés lors du Budget par le Conseil du Trésor, ne tiennent pas compte du Cadre normatif du PSOC, adopté en 2023 par le MSSS et entériné par le Conseil du Trésor. Par ce document, le MSSS formalise l'existence de différents volets à l'intérieur du PSOC : mission globale, ententes pour activités spécifiques et projets ponctuels.

Or, les documents déposés lors du Budget réunissent sous « Organismes à but non lucratif »¹, des données qui devraient être scindées pour être conformes au fonctionnement du PSOC. Ce libellé étant plus large que les OCASSS recevant des subventions par le PSOC, il est impossible d'assurer le suivi des fonds publics, tant pour les sommes annoncées pour l'année en cours, que pour l'année précédente. Nous observons d'ailleurs chaque année des écarts importants entre les données déposées à l'Assemblée nationale lors de l'Étude des crédits, et celles, apparaissant en référence pour l'année précédente, dans les documents du budget.

¹ Crédits et dépenses des portefeuilles, 2024-2025, Secrétariat du Conseil du Trésor, page 19-17

Ces informations incomplètes, et même contradictoires, causent des problèmes récurrents, puisque nous devons chaque année solliciter le personnel politique du MSSS pour obtenir des informations et procéder à diverses estimations.

En 2024, les OCASSS ont d'ailleurs vécu les conséquences du manque de précision des données, dans une saga qui a duré 6 mois. En effet, le 10 septembre 2024 nous avons appris que du montant de 10M\$, annoncé lors du budget, 1M\$ ne serait pas versé à l'intention de l'ensemble des OCASSS, et selon le Cadre normatif du PSOC, alors que nous avons obtenu verbalement cette assurance en mars 2024. Le ministre responsable des Services sociaux, monsieur Lionel Carmant, avait finalement décidé que 9M\$ serait distribué selon les règles du PSOC et qu'il attribuerait le 1M\$ restant à des organismes qu'il avait lui-même choisis.

Pour 2025, l'histoire étant en train de se répéter puisque le ministre Carmant planifie encore une fois distribuer un montant semblable à celui de 2024, selon ses critères, à partir du 10M\$ annoncé par le budget 2025.

Nous estimons que de telles situations ne se produiraient pas si les sommes destinées aux OCASSS étaient détaillées de manière transparente dans les documents budgétaires, et ce, pour chaque volet du PSOC. Considérant que le Cadre normatif du PSOC a été adopté par le Secrétariat du Conseil du Trésor, nous souhaitons en discuter avec vous.

Ces brèves informations ne représentent qu'un aperçu des questions que nous voulons aborder avec vous et qui sont cruciales pour les organismes communautaires autonomes que nous représentons. Nous vous invitons d'ailleurs à prendre connaissance de la présentation de la Table et de ses membres, jointe en annexe, ainsi que quelques-unes des données évoquées ci-haut. Vous constaterez qu'elles entraînent une confusion incompatible avec une gestion transparente des fonds publics.

Espérant qu'une rencontre sera possible rapidement, nous vous invitons à contacter Mercedes Roberge, coordonnatrice de la Table, afin de convenir des détails (coordination@trpocb.org ou 514-690-7826).

En vous remerciant pour votre collaboration, veuillez agréer, Madame la Présidente du Conseil du Trésor, nos salutations distinguées.

A handwritten signature in blue ink that reads "Stéphanie Vallée".

Stéphanie Vallée, présidente de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles

C.C.

- Monsieur Lionel Carmant, Ministre responsable des Services sociaux
- Monsieur David Dubois, Directeur général de la direction générale des Services sociaux et à la communauté (MSSS)
- Madame Sonia Dugal, directrice générale adjointe Santé publique, soins primaires et activités communautaires (Santé Québec)
- Madame Nadine Sirois, directrice du soutien aux activités communautaires (Santé Québec)
- Les membres de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles

Annexe : Présentation de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles et de ses membres



La Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (Table) est incorporée depuis 1995, mais elle rassemble des regroupements provinciaux depuis le milieu des années 80. Les travaux de la Commission Rochon (1988), sur la réforme du système de santé et des services sociaux, avaient alors suscité une importante mobilisation dans le milieu des organismes communautaires (la moitié des 800 mémoires provenaient du communautaire). À compter de 1990, une douzaine de regroupements provinciaux décident de se réunir sur une base plus régulière, notamment afin d'analyser les conséquences du projet de loi 120 (1993) et du livre blanc *Une réforme axée sur le citoyen*.

En 2025, la Table rassemble [49 regroupements nationaux](#), actifs à la grandeur du Québec. Ceux-ci abordent la santé et les services sociaux sous différentes perspectives : femmes, jeunes, hébergement, famille, personnes handicapées, communautés ethnoculturelles, sécurité alimentaire, santé mentale, violence, périnatalité, toxicomanie, etc. À travers ses membres, la Table rejoint plus de 3 000 groupes communautaires de base de toutes les régions. Ce sont par exemple des maisons de jeunes, des centres de femmes, des cuisines collectives, des maisons d'hébergement, des groupes d'entraide, des centres communautaires, des groupes qui luttent contre des injustices, etc.



Par, pour et avec les communautés dont ils sont issus, les organismes communautaires autonomes du domaine de la santé et des services sociaux sont autant de réponses collectives à une quête de justice sociale. Avec leurs actions innovatrices, leurs pratiques originales et leur vision globale, ils atteignent tous les milieux et constituent des ressources aussi variées qu'essentiels. Plus de deux millions de citoyennes et citoyens s'y retrouvent pour renforcer des milliers de communautés.

Lieu de mobilisation, de concertation et de réflexion, la Table développe des analyses critiques portant sur différents aspects entourant le système de santé et de services sociaux en général, de même que sur toute politique pouvant avoir un impact sur la santé et le bien-être de la population.

Interlocutrice du ministère de la Santé et des Services sociaux, la Table collabore fréquemment à tous travaux nécessitant son apport. Ainsi, elle intervient régulièrement sur différents enjeux, dont celui du fonctionnement du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), et ce, tant auprès des ministres responsables que des fonctionnaires.

La Table interagit également avec d'autres instances gouvernementales, ainsi qu'auprès de l'ensemble des membres de l'Assemblée nationale. Dans toutes ses interventions, la Table vise à assurer la reconnaissance, le financement et l'autonomie des organismes communautaires autonomes du domaine de la santé et des services sociaux (OCASSS), de même que ceux de l'ensemble du mouvement communautaire autonome québécois.

La Table facilite notamment l'information des groupes et regroupements ainsi que leur participation lors de consultations. La contribution de la Table porte également sur l'application de la Politique gouvernementale de reconnaissance de l'action communautaire de 2001 (Politique) et sur les manières d'assurer l'équité de traitement des groupes recevant du financement du PSOC.

Très active pour améliorer le fonctionnement et l'équité au sein du PSOC, la Table intervient de plus de différentes manières pour obtenir un rehaussement significatif du financement du Programme et son indexation annuelle des subventions en fonction de l'Indice des coûts de fonctionnement du communautaire (en remplacement de l'Indice des prix à la consommation qui n'est pas adapté).

La Table soutient les regroupements provinciaux qui en sont membres, ce qui rejaillit sur les groupes de base dans toutes les régions du Québec. Elle facilite le partage des expertises entre les regroupements ainsi qu'entre les groupes eux-mêmes, notamment par ses outils de communication.

Les interventions de la Table visent l'amélioration globale de la société. De tout temps, elle est intervenue sur les sujets d'intérêt public que sont les programmes sociaux, les services publics, le respect des droits, notamment d'association, et évidemment sur les conditions de vie et de travail de la population. Elle agit soit à l'intérieur des coalitions dont elle est membre, soit sur ses propres bases.

Depuis ses débuts, la Table s'allie activement à plusieurs instances des mouvements communautaires et syndicaux dans lesquelles elle défend particulièrement les enjeux liés à la santé, au maintien de l'autonomie des groupes communautaires et à la défense des droits de la population en général. Elle est membre active du *Réseau québécois de l'action communautaire autonome* (depuis sa création en 1996), de la *Coalition Solidarité Santé* (depuis sa création en 1991), de la *Coalition Main Rouge* (depuis sa création en 2009) et de la *Ligue des droits et libertés* (depuis 2010).

Composition du comité exécutif de la Table :

- Stéphanie Vallée, présidente, L'R des centres de femmes ;
- Jocelyne Gamache, secrétaire, Regroupement des cuisines collectives du Québec ;
- Michel-Alexandre Cauchon, trésorier, Fédération des centres d'action bénévole du Québec ;
- Isabelle Brisebois, Association des organismes de justice alternative du Québec ;
- Raphaëlle Petitjean, Mouvement Allaitement du Québec (MAQ)
- Fernando Rotta, Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec

Les 49 regroupements membres de la Table interviennent sur des thématiques spécifiques et de diverses manières

En soutien aux femmes, aux jeunes, aux familles, aux personnes âgées, aux communautés ethnoculturelles par l'entraide, l'empowerment et par des lieux pour briser l'isolement :

- ACCÉSSS | Alliance des communautés culturelles pour l'égalité dans la santé et les services sociaux : Représentée par Jérôme Di Giovanni
- AQCCA | Association québécoise des centres communautaires pour aînés : Représentée par André Guérard
- FAFMRQ | Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec : Représentée par Marie-Pier Riendeau
- FCABQ | Fédération des centres d'action bénévole du Québec : Représentée par Michel Alexandre Cauchon
- L'R des Centres de femmes du Québec : Représenté par Stéphanie Vallée
- RMJQ | Regroupement des maisons des jeunes du Québec : Représenté par Nicholas Legault
- ROCAJQ | Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec : Représenté par Fernando Rotta
- RQASF | Réseau québécois d'action pour la santé des femmes : Représenté par Élise Brunot

En matière de sécurité alimentaire :

- BAQ | Banques Alimentaires du Québec : Représenté par France Deschênes
- RCCQ | Regroupement des cuisines collectives du Québec : Représenté par Jocelyne Gamache
- RPR | Regroupement des Popotes roulantes : Représenté par Karine Robinette

En soutien aux proches aidants, en favorisant le parrainage et l'entraide intergénérationnelle :

- Association des Grands Frères et des Grandes Sœurs du Québec : Représentée par Véronique Bouchard
- Intergénération Québec : Représenté par Fatima Ladjadj
- Proche aidance Québec : Représenté par Loriane Estienne
- RQPC | Regroupement québécois du parrainage civique : Représenté par Loc Cory

En matière de violence conjugale, familiale et sexuelle, en soutenant les femmes et les enfants qui en sont victimes par de l'hébergement, la sensibilisation de la population et l'éducation à la non-violence, par la défense des droits, etc. :

- À cœur d'homme — Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence : Représenté par Sabrina Nadeau
- Alliance MH2 | Alliance des maisons d'hébergement de 2e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale : Représentée par Maud Pontel
- FMHF | Fédération des maisons d'hébergement pour femmes : Représentée par Julie St-Pierre Gaudreault
- RACQ | Regroupement des auberges du cœur du Québec : Représenté par Paule Dalphond
- RMFVVC | Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale : Représenté par Louise Riendeau

- ROEQ | Regroupement des organismes ESPACE du Québec : Représenté par Janie Bergeron
- RQCALACS | Regroupement québécois des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel : Représenté par Elisa Besner-Ali

En matière de planification des naissances, de périnatalité, de soutien à l'allaitement et de soutien aux parents de jeunes enfants :

- FQPN | Fédération du Québec pour le planning des naissances : Représentée par Jess Legault
- FNS | Fédération Nourri-Source : Représentée par Julie Richard
- MAQ | Mouvement allaitement du Québec : Représenté par Raphaëlle Petitjean
- RCRPQ | Réseau des Centres de ressources périnatales du Québec : Représenté par Kim Chagnon
- RNR | Regroupement Naissance Respectées : Représenté par Roxana Fotouhi

En situation d'urgence, par de l'écoute et du soutien aux personnes et dans la défense et l'expression de leurs droits :

- ACETDQ | Association des centres d'écoute téléphonique du Québec : Représentée par Pierre Plourde
- ASSOJAQ | Association des organismes de justice alternative du Québec : Représentée par Isabelle Brisebois
- AQPS | Association québécoise de prévention du suicide : Représentée par Solène Tanguay
- Équijustice : Représenté par Luc Simard
- FCAAP | Fédération des Centres d'assistance et d'accompagnement aux plaintes : Représentée par Sébastien Harvey
- RCPSQ | Regroupement des centres de prévention du suicide du Québec : Représenté par Claudia Charron

En soutien aux personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale, de santé physique, de dépendances, d'itinérance, de discriminations, et aux personnes en situation de handicap, par des actions visant la fin des exclusions liées à ces conditions, par des ressources variées, la défense de leurs droits, l'entraide, etc.

- Aphasie Québec — Le réseau : Représenté par Christian Marois
- AGIDD-SMQ | Association des groupes d'intervention en défense de droit en santé mentale du Québec : Représentée par Steven Collin-Basquill
- AQCID | Association québécoise des centres d'intervention en dépendance : Représentée par Ève Mercier
- CAP Santé mentale — Fédération des familles et amis de la personne atteinte de maladie mentale : Représentée par René Cloutier
- COCQ-SIDA | Coalition des organismes communautaires québécois de lutte contre le SIDA : Représentée par Ken Monteith
- Connexion TCC.QC - Regroupement des associations de personnes traumatisées cranio-cérébrales du Québec : Représenté par Marjolaine Tapin
- Fédération GymnO du Québec : Représentée par Chantale Cloutier
- MSMQ | Mouvement santé mentale Québec : Représenté par Renée Ouimet
- RAAQ | Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec : Représenté par
- Regroupement des associations de parents PANDA du Québec : Représenté par Frédéric Boisrond

- ROCQTR | Regroupement des organismes communautaires québécois pour le travail de rue : Représenté par Audrey Sirois
- RRASMQ | Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec : Représenté par Marie-Pierre Béland
- RSIQ | Réseau solidarité itinérance Québec : Représenté par Boromir Vallée Dore
- SQF | Société québécoise de la fibromyalgie : Représentée par Ronald Denis
- TAPAJ Québec - Travail alternatif payé à la journée : Représenté par Julie Laflamme-Desgroseillers
- VPQ | Victimes des Pesticides du Québec : Représenté par Pascal Piori

Les regroupements membres de la Table contribuent à la vie démocratique québécoise et à la transformation sociale

Les regroupements provinciaux démontrent quotidiennement la valeur de leurs analyses et l'importance de leur apport à la société québécoise. Ils jouent un rôle essentiel tant auprès de la population qu'auprès de leurs membres, par leur rayonnement, leurs expertises et les alliances qu'ils forment au sein de divers mouvements sociaux :

- en regroupant des milliers d'organismes répartis dans toutes les régions québécoises;
- en favorisant la participation de milliers de citoyens et de citoyennes aux débats de société, en plus d'y contribuer comme regroupements
- en agissant en amont des difficultés par leur travail au niveau de la prévention et de la promotion de la santé globale des personnes et de la société;
- en s'alliant aux divers mouvements sociaux, notamment pour s'opposer à la marchandisation et à la privatisation des services publics;
- en favorisant l'exercice de la démocratie au sein des groupes et dans la société en général;
- en participant à de nombreuses instances consultatives gouvernementales et en facilitant la participation des groupes de base, autant que de la population;
- en défendant l'autonomie, les pratiques du mouvement communautaire autonome et leur apport à la société;
- en renforçant la capacité d'agir des communautés et la solidarité, par une approche « PAR-POUR-AVEC »;
- en agissant dans une visée de transformation sociale et d'éducation populaire;
- en s'opposant aux mesures et décisions qui appauvrissent la population et détruisent le filet social et compromettent le respect et l'exercice des droits économiques et sociaux;
- en défendant les intérêts de la population dans son ensemble, et non des intérêts spécifiques ou corporatistes;
- en incitant l'État à assumer pleinement ses responsabilités envers la population et en le tenant redevable envers celle-ci.

Équipe de travail :

MercédeZ Roberge, coordonnatrice, 514-690-7826, coordination@trpocb.org

Géraldine Bureau, responsable de la recherche et de la formation, recherche-formation@trpocb.org

Jacinthe Messier, responsable de la mobilisation et des liaisons avec les membres, info@trpocb.org

Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles
 1, rue Sherbrooke Est, Montréal, QC, H2X 3V8, 514-844-1309, 514-690-7826 (cellulaire),
coordination@trpocb.org www.trpocb.org <https://www.facebook.com/TableDesRegroupements>